

ASSOCIATION INNO-PEACE

RAPPORT DE COMMISSARIAT AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023

Rapport de commissariat aux comptes-Exercice Clos au 31 Décembre 2023

SOMMAIRE

- Rapport d'audit des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023
- Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2023



Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association Association INNO-PEACE 51, Rue Abou El walid Ibn Rochd- Riadh El Andalous 2058-ARIANA.

Tunis, le 18 Juin 2024

Rapport d'audit des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association ;

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association INNO-PEACE, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total net de la situation financière de 112 163 DT et un Déficit des produits sur les charges de l'exercice de 10 839 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Association INNO-PEACE au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2023

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le bureau exécutif est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au bureau exécutif de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à <u>www.oect.org.tn</u>. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 17 septembre 2023 a décidé de nommer Mr. Hedi HAMDI, jusque-là, trésorerie de l'association, en tant que nouveau président de l'association, en remplacement de Mr Ali SALEM. A la date de l'émission de notre rapport, aucun membre n'a été élu pour combler le poste de trésorier.

Kais	GHRAIRI	

ASSOCIATION INNO-PEACE

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

SOMMAIRE

- Etat de la situation financière arrêtée aux 31 décembre 2023 & 31 décembre 2022
- Etats des produits et des charges comparés arrêtés aux 31 décembre 2023 & 31 décembre 2022
- Etats des flux de trésorerie comparés arrêtés aux 31 décembre 2023 & 31 décembre 2022
- Notes aux états financiers

Association INNO PEACE Etat de la situation financière arrêté au 31 Décembre 2023 (Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
ACTIFS			
AC1- Liquidités et équivalents de liquidités	3.1	88 241	88 943
AC2- Placements et autres actifs financiers			
AC3- Autres actifs courants	3.2	17 848	13 875
AC4- Créances et comptes rattachés			
AC5- Stocks de fournitures et autres approvisionneme	nts		
AC6- Autres actifs non courants			
AC7- Immobilisations financières		922	
AC8- Immobilisations corporelles	3.3	4 935	9 872
AC9- Immobilisations incorporelles		216	587
TOTAL DES ACTIFS		112 163	113 277
PASSIFS ET ACTIFS NETS			
PA 1-Concours bancaires et autres passifs financiers			
PA 2- Autres passifs courants	3.4	33 152	39 330
PA 3- Fournisseurs et comptes rattachés	3.5	19 575	3 671
PA 4- Provisions			
PA 5- Apports reportés			
PA 6- Autres passifs non courants			
PA7-Emprunts			
TOTAL DES PASSIFS		52 727	43 002
AN 1- Dotations			
AN 2- Apports affectés à des immobilisations			
AN3 - Subventions d'investissement			
AN4- Autres Actifs Nets			
AN5- Réserves			
AN6- Excédents ou Déficits reportés		70 275	63 352
AN7- Excédent ou Déficit de l'exercice		-10 839	6 923
TOTAL DES ACTIFS NETS		59 436	70 275
Total des Passifs et Actifs nets		112 163	113 277

Association INNO PEACE Etat de la situation financière arrêté au 31 Décembre 2023 (Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	2023	2022
Produits			
PR1- Cotisation des adhérents			
PR2- Revenus des activités et manifestations			
PR3- Subventions de fonctionnement			
PR4- Apports non monétaires			
PR5- Autres Apports	4.1	70 677	251 854
PR6- Produits des placements			
PR7- Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits			
de l'exercice			
PR8- Autres gains			1
Total des produits		70 677	251 855
Chayene			
Charges			
CH1- Achats consommées de fournitures et approvisionnements	4.2	7 454	15 729
CH2- Charges de personnel			
CH3- Dotations aux amortissements et aux provisionnements		5 463	5 700
CH4- Autres charges courantes	4.3	68 219	221 176
CH5-Charges financieres nettes			2 306
CH6 -Autres pertes		379	21
Total des charges		81 515	244 933
Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice		-10 839	6 923

Association INNO PEACE Etat de la situation financière arrêté au 31 Décembre 2023 (Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	6 703 5 947	297 389 -324 959
F2- Encaissement des revenus des activités et manifestations F3- Encaissement des subventions de fonctionnement F4- Encaissement d'autres revenus et apports 6	5 947	
F2- Encaissement des revenus des activités et manifestations F3- Encaissement des subventions de fonctionnement F4- Encaissement d'autres revenus et apports 6	5 947	
F3- Encaissement des subventions de fonctionnement F4- Encaissement d'autres revenus et apports 6	5 947	
F4- Encaissement d'autres revenus et apports 6	5 947	
	5 947	
		-324 959
F6- Décaissement des rémunérations versées au personnel		0.007
F7- Autres Décaissement des activités courantes	-379	-2 326
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes	376	-29 896
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Flux de tresorerie nes aux activites u nivestissement		
EQ. Décaissement sur acquisition d'immobilisations insernarelles et		
F8- Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et	-156	2.007
corporelles		-3 007
F9 - Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	000	
F10 - Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	-922	
F11 - Encaissement sur cession d'immobilisations financières	4.070	
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	1 078	-3 007
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
F12- Encaissement des dotations		
F13- Encaissement des subventions d'investissement		
F14- Encaissement des apports affectés à des immobilisations		
F15- Encaissement provenant des emprunts		
F16- Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et		
intérêt)		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités definancement	0	0
 		
Variation de trésorerie	-702	-32 903
Trésorerie au début de l'exercice 8	8 943	121 846
Trésorerie à la clôture de l'exercice 8	8 241	88 943

Notes aux états financiers arrêtés au 31 Décembre 2023

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023 Montants exprimés en Dinars Tunisiens

1. Présentation de l'Association

L'Association INNO-PEACE est association de droit tunisien, constitué en 2019 avec pour principal objet la sensibilisation, la vulgarisation et l'éducation civique via la réalisation des projets innovants visant la promotion de la culture des droits de l'homme, la démocratie et la paix auprès des jeunes.

Elle est régie par les dépositions du décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011 et par les statuts.

2. Principes et méthodes comptables

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment par la norme comptable NCT 45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif.

Ces états financiers sont composés de l'état de la situation financière, de l'état des produits et des charges et de l'état des flux de trésorerie, ainsi que des notes aux états financiers.

Les états financiers ont été préparés compte tenu des hypothèses de la continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement et par référence aux conventions comptables de base notamment :

- La convention du coût historique ;
- La convention de la périodicité;
- La convention de rattachement des charges aux produits ;
- La convention de prudence ;
- La convention de permanence des méthodes comptables.

3- NOTES SUR LA SITUATION FINANCIERE

3.1 <u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Banque UIB	88 056	86 957
Caisse	185	1 986
Total	88 241	88 943

3.2 <u>Autres actifs courants</u>

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Apports à recevoir	8 114	8 114
Compte d'attente	545	5 666
Charges constatées d'avance	9 150	-
Autres	39	96
Total	17 848	13 875

3.3 <u>Immobilisations corporelles</u>

Le détail de cette rubrique se détail comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Matériels informatique	13 971	13 971
Equipements de bureau	5 393	5 237
Total brut	19 364	19 208
Amortissements	-14 429	-9 336
Total	4 935	9 872

3.4 Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détail comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Charges à payer	3 743	10 705
Etat impôts et taxes à payer	1 234	1 137
Produits constatés d'avance	28 175	27 488
Total	33 152	39 330

3.5 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique est composé par les dettes de l'Association envers ses prestataires de services.

4. NOTES SUR L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

4.1 Autres apports

Le solde de cette rubrique de détaille comme suit :

Source/Bailleur de fonds	31/12/2023
Apports affectés Oxfam Novib (projet Rose)	27 488
Apports affectés Ambassades de France (Projet Ghodwa Khir)	41 789
Autres dons reçu	1 400
Total	70 677

4.2 Achats consommées de fournitures et approvisionnements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Fournitures administratives	4 410	9 770
Consommables informatique	-	2 429
Autres achats	3 044	3 530
Total	7 454	15 729

4.3 <u>Autres charges courantes</u>

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Honoraires	26 275	78 286
Missions et réceptions	15 959	102 357
Publicité et publications	1 803	7 674
Locations	11 242	9 100
Réceptions	12 003	22 018
Télécommunications	628	521
Entretiens et réparations	100	-
Services bancaires et assimilés	209	905
Impôts et taxes	-	314
Total	68 219	221 176